

## DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**Communauté de L’OUEST RHODANIEN Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2023**

La séance est ouverte à 20H00

### Présents :

M. JOYET Guy (Président).

M. GIRAUD Pascal ; Mme CHARLES Régine ; M. COQUARD Jean-Michel ; Mme FERRIERE Ghislaine ; Mme COLLOMB Annie ; M. PERRIN Michel ; M. BISSUEL Bruno ; M. JOYET Samuel ; M. NOVE-

JOSSERAND Bertrand ; M. GIRAUD Cédric ; Mme GIRARD Rachel ; Mme CHABOT-LACHAL Monique;

M. MICHALLET Daniel ; Mme MICHALLET Edith; M. CHEVALIER Colin.

### Absents excusés :

Mme HALEGUA Flora a donné pouvoir à M. Samuel JOYET,

Mme MALLEVAL Véronique a donné pouvoir à Mme Rachel GIRARD,

M. SAILLANT Jeremmy a donné pouvoir à M. Daniel MICHALLET. Quorum (=9.5, majorité à 10) : atteint (16 présents)

### Secrétaire de séance : Mme MICHALLET Edith

La séance est enregistrée par le Secrétariat et par Monique CHABOT-LACHAL.

**Lecture du procès-verbal de la réunion du 3 Octobre 2023 par Daniel MICHALLET** : approbation à l’unanimité avec quelques modifications faisant suite aux remarques de Monique CHABOT- LACHAL et qui seront intégrées dans le procès-verbal ; ce dernier sera signé par le Maire et le secrétaire de séance Daniel MICHALLET.

# Délibérations :

## VOIRIE :

1. Convention avec le Département du Rhône pour la réalisation et le financement de travaux d’aménagement de sécurité de l’entrée Nord et rechargement en enrobés sur la RD n°33, la commune assurant l’intégralité du financement des travaux évalués à 146 100 € HT soit 175 320 € TTC. Acceptation de la nouvelle participation du Département à hauteur de 23 678 € au lieu des 19 446 € votés le 9 janvier 2020. Jean-Michel COQUARD précise que cette différence tient à l’augmentation du linéaire pris en compte. Pour mémoire, cette participation prend en compte la couche de roulement de la chaussée que le Département aurait eu à refaire, incluant la recherche d’amiante.

*Délibération prise à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 3 par procuration*

## COR :

1. Rapport annuel 2022 du service gestion des déchets, consultable en Mairie ; Jean-Michel COQUARD donne des détails chiffrés : traitement des déchets, nettoyage des bacs recyclage et ordures ménagères, location de camions, vente de composteurs, tonnes de déchets par habitant et types de déchets traitées, collecte en déchetterie, nouveaux contrôles à l’entrée….

Monique CHABOT-LACHAL interroge sur l’équilibre financier de ce service, le Maire répond qu’il est largement déficitaire (crédits injectés depuis le budget principal de la COR).

*Délibération prise à la majorité, soit 17 voix pour, dont 3 par procuration, et 2 abstentions (Monique CHABOT- LACHAL et Edith MICHALLET)*

1. Modification des statuts de la COR : Michel PERRIN indique que suite au vote du 28/09, les communes de la COR sont amenées à se prononcer à leur tour sur les modifications suivantes :
	* Désengagement de la COR au profit des communes pour l’informatique des élus, multimédia, connexions internet
	* Sport/jeunesse : soutien aux clubs
	* Culture : écoles de musiques
	* Santé : mise en place de la télémédecine
	* Formations : soutien technique et financier

Monique CHABOT-LACHAL demande si la restitution de certaines compétences entrainera une baisse des taux d’imposition ; le Maire indique que l’incidence est négligeable au niveau de la commune ; au final, la COR conserve la compétence technique et la maintenance.

*Délibération prise à la majorité, soit 17 voix pour, dont 3 par procuration, et 2 abstentions (Monique CHABOT- LACHAL et Edith MICHALLET)*

1. Restitution aux communes de la compétence IRVE (infrastructures de charge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables) : Michel PERRIN indique que cette compétence devrait être reprise par le SYDER qui traitera directement avec chaque commune pour l’installation de nouvelles bornes ; le territoire en compte actuellement 13 dont 10 gratuites qui ne fonctionnaient pas et ont été retirées ; rétrocession des bornes restantes aux communes concernées.

*Délibération prise à la majorité, soit 18 voix pour dont 3 par procuration, et 1 abstention (Monique CHABOT- LACHAL)*

## SMERT :

1. Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l’eau potable ; rapport consultable en Mairie. Pascal GIRAUD donne des détails chiffrés : nombre d’abonnés, volumes vendus, tarifs, prix collectivités, recettes collectivités et délégataire, qualité et conformité eau, linéaire du réseau, indice, linéaire et montants des réseaux renouvelés, état de la dette, en-cours par abonné, amortissements…. Il précise que le syndicat est à la fois producteur et distributeur avec le barrage de Joux ; certaines communes sont alimentées à hauteur de 50% par le barrage ; la production devrait augmenter dans les années à venir.

*Délibération prise à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 3 par procuration*

# Compte-rendu des commissions :

**Commission travaux Bâtiments** : Guy JOYET informe sur les projets en cours :

**-Cantine scolaire** : les travaux avancent comme prévu, le bâtiment sera clos/couvert pour la fin d’année.

-**Maison de Santé** : suite à l’incendie, la commune continue une procédure amiable, dans l’espoir que les torts soient reconnus par l’entreprise incriminée ; le cas contraire, une procédure judiciaire sera déclenchée, avec le risque de délais beaucoup plus longs. Afin que les professionnels médicaux puissent s’installer au 1er janvier 2024, des mobiles home vont être posés en décembre.

Le Maire a demandé à notre assureur Groupama un préfinancement qui permettra de prendre en charge :

* la location de ces modulaires pour une durée maximale de 24 mois (coût : 80 000 €) ;
* la pose du parapluie pour une durée de 6 mois (coût : 100 000 €) ;
* le nettoyage et le démontage du bâtiment sinistré.

Concernant les dégâts constatés : le RDC est à refaire, le R-1 a été un peu endommagé par les dernières pluies.

Michel PERRIN présente les plans des modulaires, soit 70 m2 répartis sur 2 étages (6 cabinets en tout). Une salle de la bibliothèque sera gracieusement mise à disposition en guise de salle de réunion pour les ateliers médicaux.

Les élus ont pris conseil auprès d’un avocat, et un expert des assurés nous assiste positivement dans ce dossier chronophage et compliqué ; c’est un coup dur pour la commune.

**-Cabane du Bancillon** : elle a été réalisée par les agents techniques de la commune et quelques élus

**-Personnel Communal** : Estelle Viezzi mute vers une autre collectivité au 1er avril 2024 ; le recrutement du nouveau/nouvelle secrétaire général(e) a été lancé.

**-Gare SNCF :** une réunion a eu lieu le 3/11 en présence de la SNCF et de la Région AURA, afin de demander que des trains supplémentaires s’arrêtent à St Romain, pour un cadencement toutes les 30 minutes (en heures de pointe); un budget de 100 000 euros a été alloué pour des travaux de sécurisation des quais en 2025 Une étude de comptage destinée à fournir un indice de sécurité va être réalisée.

**Commission Petite Enfance :** Pascal GIRAUD indique que des panneaux anti-bruit ont été posés dans les annexes de la salle polyvalente pour insonoriser les réfectoires provisoires ; un problème de chauffage signalé le jour de la rentrée a été résolu.

**Commission associations** : Régine CHARLES a rencontré le Club des Jeunes pour le bal de février ; le règlement a été mis à jour par la commission et l’approbation sera votée au prochain conseil.

5/11 : concert EPI (330 entrées).

Manifestations à venir :

* Exposition de photos à la bibliothèque du 25/10 au 25/11
* Commémoration du 11/11 à 11h + vin d’honneur
* 18/11 : matinée chaudière +soirée beaujolaise (classes en 4)
* 19/11 : concert à l’Eglise à 16h (paroisse St Jean XXIII)
* 6/12 : concours de belote (Club de l’âge d’or) à 13h30
* 8/12 : Téléthon
* 12/12 : marché de Noël dès 16h à la SP

**Commission communication :** Ghislaine FERRIERE informe que le bulletin municipal est en cours de finition, le choix des photos sera fait en commission.

Le Rallye Rhône-Charbonnières passera à St Romain le 19/04/2024.

**Commission bâtiments :** Cédric GIRAUD indique que la cuve de récupération des eaux sera installée au local voirie avec les travaux de plomberie.

**Commission voirie :** Jean-Michel COQUARD fait le point sur les projets en cours :

**-Constructions OPAC :** les travaux avancent selon le calendrier prévu, le carrelage va être posé dans le bâtiment en accession ; les bâtiments en location seront hors d’eau ; le montage des briques va suivre dans les 2 maisons individuelles.

**-Travaux entrée du village :** plus longs que prévu car tranchées dans la roche ; branchement séparatif de la MSP prévu mi-novembre.

**-Travaux route d’Avauges :** les enrobés ont été réalisés, marquage au sol à venir pour cheminement piétons : pose prévue de bornes pour protéger.

**-Sentier pédestre Thinot/Solémy :** début des travaux par les agents : coupe des arbres morts ; il reste le terrassement pour le sentier, avec quelques marches d’escalier.

**-Cadole du Bancillon :** le toit a été refait, des ouvertures ont été réalisées, une banquette et une table ont été posées. Travaux réalisés par les agents aidés par quelques élus.

**-Point de vente parking Salle Polyvalente :** un sondage a été lancé, les réponses ont été positives ; un bail commercial est en préparation avec le nouvel exploitant ; réseau EU et EP à prévoir.

**-Bornes électriques :** le SYDER sera reçu en Mairie le 21/11 pour la pose éventuelle d’une borne à la gare.

**-Battue aux pigeons :** face à une population de pigeons très importante qui pose des problèmes de salubrité et de sécurité et avec un risque sanitaire dans notre village, le Maire et Jean-Michel COQUARD ont rencontré le Président de la société de chasse. Une battue sécurisée devrait être organisée en principe le mercredi 27/12 de 14 à 16h, 10 postes seront installés en périphérie du village.

L’information sera distribuée dans les boites aux lettres du bourg pour sensibiliser la population ; la gendarmerie sera avertie, un arrêté du Maire sera rédigé.

**-Dératisation aux points de collecte :** prévue au Fenouillet, rue du Lavoir, au Soly et au parking de la Gare.

**-Marché de Noël :** réunion prévue avec la commission Marchés ; mise en place prévue d’une structure gonflable, plusieurs exposants seront présents.

**-Internet** : Michel PERRIN indique le choix du prestataire SFR pour la téléphonie fixe et mobile, et internet, pour tous les sites communaux (Mairie, Poste, Ecole, bibliothèque, SP, local voirie…).

**-Finances :** il donne les chiffres du budget de fonctionnement réalisé au 3/11 :

* 60.6% en dépenses
* 81.9% en recettes

Consommation électrique : le coût a été multiplié par 3 par rapport à 2022. Subventions du Département octroyées :

* + Amendes de police : 21 487 €
	+ Travaux R-2 MSP (ancienne salle de réunion) : 70 000 € **Présentation des permis de construire et des déclarations préalables. Questions diverses :**

M. Bernard GILARDON approuve la réussite de la réalisation de la cabane du Bancillon. Il demande :

* Si elle peut servir à afficher l’histoire du patrimoine
* Que soient revues les indications des sentiers pédestres.

Jean-Michel COQUARD prend les sujets.

**Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : Mardi 5 Décembre 2023 à 20h.**

La séance est levée à 21h30.

**-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

***Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil municipal du 5 Décembre 2023***

Signatures :

Le Maire La secrétaire de séance

Guy JOYET Edith MICHALLET